

Société des Hospitaliers

Compte-rendu

13 mai 1848.

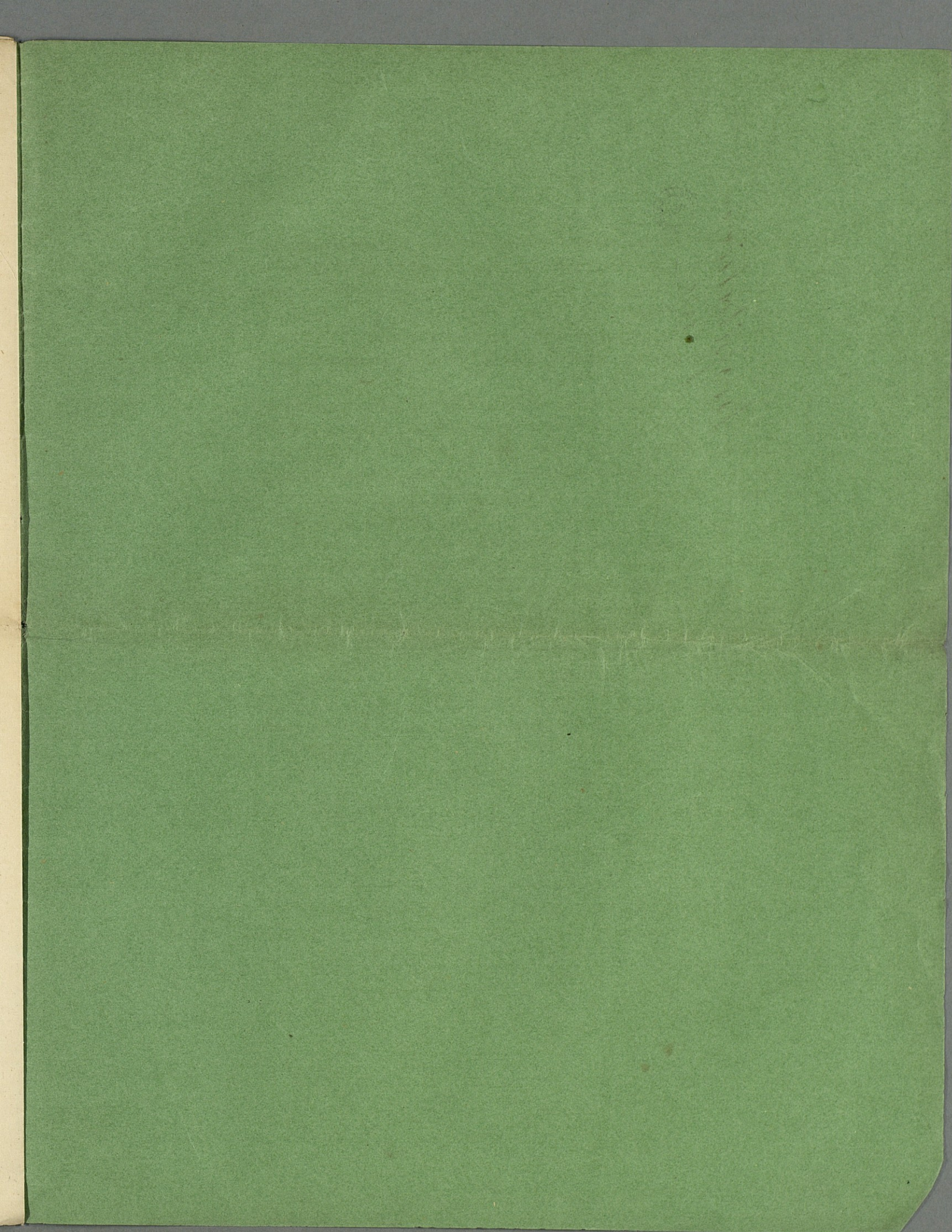


par l'œuvre des Hospitaliers pendant le cours de cette année. Elle s'est élevée à la somme de 9,500 fr. , dont 3,900 fr. dépensés par les 28 colonnes de la première catégorie (cette somme est prélevée sur les recettes des réceptions et annuités) et 5,600 fr. dépensés par les 14 colonnes d'instruction pour faire face aux distributions des *bons* de pain. (Cette somme est prélevée sur les recettes des souscriptions et dons volontaires.)

Nous vous devons des remerciements, messieurs, pour l'accueil empressé avec lequel vous avez reçu les délégués du Conseil qui se sont présentés chez vous pour solliciter vos dons en faveur des pauvres vieillards , objet de notre sollicitude et de la vôtre. Par là nous avons acquis la preuve que l'œuvre d'instruction est aujourd'hui mieux comprise et que MM. les honoraires veulent y prendre part. Mais le temps n'a pas permis à MM. les délégués de se présenter chez tous les confrères. En conséquence , nous prions ceux de vous, messieurs , qui n'auraient pas encore souscrit et qui voudraient le faire, de verser leur souscription au bureau central (1).

(1) Ce bureau, établi depuis peu, rue de la Loge-du-Change, n° 2, au 3^e, escalier du fond, est ouvert tous les dimanches (les grandes fêtes et le 2^e dimanche de chaque mois exceptés), de midi à deux heures ; les autres jours, le mercredi excepté, de dix heures du matin à une heure après midi. Les lundi, vendredi et samedi, il est encore ouvert de cinq heures et demie du soir à sept heures. MM. les honoraires, qui voudront s'y faire inscrire pour les visites aux pauvres vieillards, ne tarderont pas à être employés.



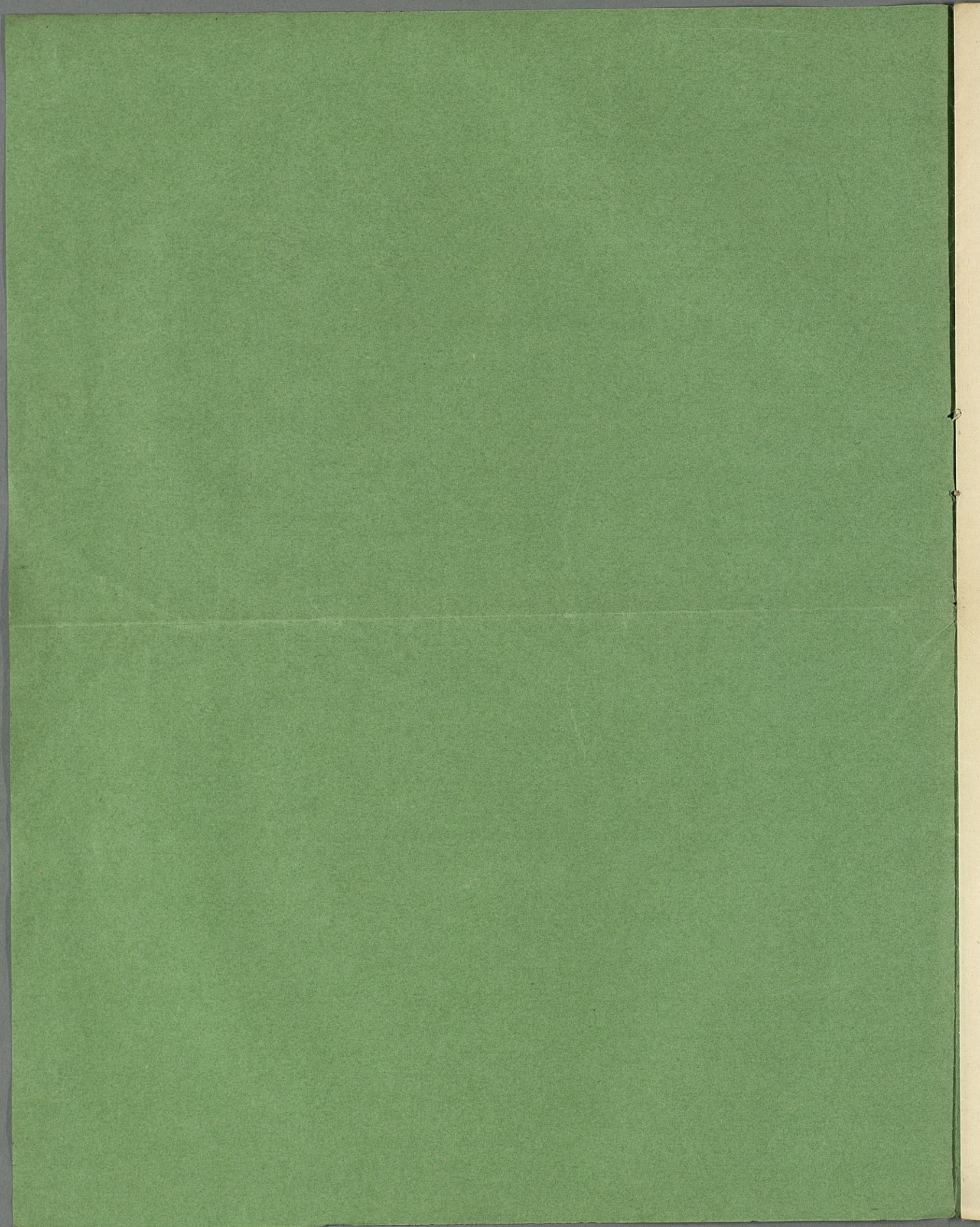


467

Hospitaux

1815.





Association des Hospitaliers.

COMPTÉ-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ASSOCIATION,

Dans l'Assemblée générale tenue à l'Archevêché

Le 4 Mai 1845.



MESSEURS,

C'est un devoir pour le Conseil des Hospitaliers de vous soumettre chaque année le tableau de la situation de l'œuvre, de ses travaux, des résultats obtenus. Ce devoir, il le remplit avec joie lorsqu'il peut, comme en ce jour, constater la prospérité de cette œuvre et ses progrès, exciter, en vous montrant le bien accompli, votre admiration et votre reconnaissance pour celui qui est l'auteur et la source de tout bien, et animer ainsi de plus en plus votre charité pour le soulagement spirituel et corporel des pauvres, vos frères en J.-C.

Situation de l'Association.

Le personnel des Hospitaliers s'élève aujourd'hui, y compris les réceptions de cette année, à 900 membres, dont 400 actifs et 500 honoraires.

Le nombre des colonnes ou sections est de 42, dont 28 pour l'œuvre du dimanche, le matin; et 14 pour l'œuvre d'instruction du dimanche, le soir.

Les 28 colonnes de la première catégorie sont réparties dans les locaux ci-dessous indiqués :

Localités ci-dessous indiquées :

Heures de l'ouverture.

4 colonnes au grand Hôtel-Dieu, salles St-Louis, St-			
	Bruno, Orléans et Ste-Marie	à 10 h ^{res}	toute l'année.
1	— à la Charité, salle des vieillards	à 7	—
2	— à l'Antiquaille, salles des pensionnaires, etc.	à 10	—
1	— au Dépôt de Mendicité, salles des vieillards,	à 10	—
1	— à la prison de Roanne, rue St-Jean	à 10	—
1	— à la prison de St-Joseph, cours Perrache	à 10	—
1	— à la prison des Recluses, rue Sala.	à 10	—
1	— à St-Georges, place St-Georges, n° 40	à 7	—
1	— à St-Jean, place du Petit-Collège	à 9	—
1	— à St-Paul, quai Bourgneuf.	à 9	—
1	— à Ainay, rue de Condé, n° 34	à 7 h ^{res} été, 8 h ^{res} hiver.	
1	— à St-François, rue de la Sphère	à 8 h ^{res}	toute l'année.
1	— à Ste-Blandine, à Perrache	à 8 h ^{res} été, 9 h ^{res} hiver.	
1	— à St-Nizier, salle d'Asile.	à 9	—
1	— à St-Polycarpe, rue du Commerce, n° 14.	à 6	— 9 —
1	— à St-Louis, rue de la Vieille, n° 11.	à 7	— 8 —
1	— à St-Bruno, montée et maison des Carmélites	à 7	— 8 —
1	— à St-Just, rue des Farges.	à 9	— —
1	— à la Guillotière, r. de Provence, près de l'église	à 7	— 8 —
1	— aux petits Broteaux, rue Moncey	à 7	— 8 —
1	— aux grands Broteaux, rue en face de l'église.	à 7	— 9 —
1	— à St-Eucher, rue Lafayette, n° 13.	à 8	— —
1	— à la Croix-Rousse, Grande-Rue, près de l'église	à 6	— —
1	— à Vaise, route du Bourbonnais	à 7	— 8 —

Les 14 colonnes de la seconde catégorie ou de l'instruction sont réparties dans les locaux suivants, et l'œuvre y commence aux heures ci-après :

		Heures de l'Instruction.
1 colonne	à St-Jean, pour les vieillards, au Petit-Collège	à 6 h ^{res} du soir en hiver
1 —	à <i>idem</i> pour les adultes <i>ibid</i> . . .	et 7 h ^{res} en été.
1 —	à St-Georges, place St-Georges, n° 40 . . .	Mêmes heures.
1 —	à St-Paul, quai Bourgneuf.	Idem.
1 —	à St-Just, rue des Farges, à côté de l'église.	Idem.
1 —	à St-Bruno, montée et maison des Carmélites	Idem.
1 —	à St-Polycarpe, rue du Commerce, n° 14. . .	Idem.
1 —	à St-Nizier, salle d'Asile.	Idem.
1 —	à Ainay, rue de Condé, n° 34.	Idem.
1 —	à la Guillotière, r. de Provence, près de l'église	Idem.
1 —	aux petits Broteaux, rue Moncey	Idem.
1 —	aux grands Broteaux, vis-à-vis de l'église. .	Idem.
1 —	à la Croix-Rousse, Grande-Rue, près de l'église	Idem.
1 —	à Vaise, route du Bourbonnais.	Idem.

14

Travaux des 28 Colonnes, 1^{re} catégorie.

Les membres de ces colonnes ont, comme par le passé, la mission de procurer la propreté du corps aux pauvres vieillards en les rasant et les peignant, de leur faire une lecture de piété suivie d'une méditation et de la récitation du chapelet, de leur distribuer de bons livres dont le choix est approuvé par M. le Directeur. Le soin de distribuer les livres et de faire la lecture et la méditation est confié à des membres honoraires.

Le recueillement, la gravité et le sentiment religieux président à cet exercice, et le pauvre en se retirant, content du secours de propreté qu'il a reçu gratuitement, emporte avec lui la pensée religieuse et morale qui lui a été exprimée.

Travaux des 14 Colonnes d'instruction, 2^e catégorie.

Les travaux de ces colonnes ont pour objet, comme par le passé, d'instruire de leurs devoirs religieux les pauvres vieillards ou adultes. Cette instruction est faite sur un plan approuvé par Monseigneur l'Archevêque. Monsieur le Curé de St-Paul, directeur de l'Association, choisit et désigne lui-même les membres qu'il juge capables d'instruire; il les réunit de temps en temps, pour leur prescrire les règles à observer dans cette tâche délicate; il inspecte, quand il le peut, les colonnes, pour se rendre compte de la manière dont l'instruction s'y fait. Cette partie la plus importante de l'œuvre des Hospitaliers, puisqu'elle a pour but le salut des âmes, est, pour notre zélé directeur, l'objet de la plus vive et de la plus paternelle sollicitude.

L'instruction est suivie d'une distribution de *bons* d'une livre de pain à chaque pauvre présent. Dans quelques colonnes, cette distribution est faite séance tenante; dans d'autres, on prend note des pauvres présents, et, chaque mois, des membres honoraires vont au domicile du pauvre inscrit, lui remettre un nombre de *bons* égal au nombre de ses assistances. Cette dernière méthode nous paraît la meilleure, parce qu'elle a un double avantage, 1^o pour le pauvre visité, qui se sent consolé, soulagé, honoré par la présence et l'entretien doux et affectueux du visiteur, 2^o pour le visiteur lui-même, qui peut, dans ce tête à tête, achever une conversion ébauchée seulement par l'instruction générale. Nous n'avons pu appliquer cette excellente méthode à toutes les colonnes et nous en éprouvons un vif regret. Mais jusqu'à ce jour peu de membres honoraires ont pu nous offrir leur concours; espérons que bientôt nos désirs à cet égard seront remplis et que nous pourrons enfin obtenir ce concours si utile.

§ I.

Résultats relatifs aux 28 Colonnes de la 1^{re} catégorie.

Le nombre des pauvres assistés, chaque dimanche, peut s'élever à environ cinq mille. Ce personnel se renouvelle souvent dans les hô-

pitaux et les prisons, en sorte que, s'il s'agissait de déterminer la quantité annuelle, on pourrait la trouver prodigieuse; mais qu'il nous suffise de savoir que ce nombre est fidèlement enregistré dans le ciel, et qu'en travaillant véritablement pour la gloire de Dieu, nous trouverons au jour des récompenses, le compte exact de tous les services corporels et spirituels que nous aurons rendus aux pauvres.

Nous constaterons que nos membres actifs ne se sont pas montrés moins zélés que par le passé, pour leur service habituel, quoique ce service, dans certaines colonnes, soit souvent bien pénible et bien rebutant. Plusieurs se rendent de fort loin, et quelquefois par un temps rigoureux, au lieu de la réunion. Nous avons remarqué, et nous nous plaisons à le dire ici, qu'un certain dimanche de cet hiver où le temps était affreux, il y eut, dans toutes les colonnes, un concours complet de tous les membres. Chacun, en son particulier, s'était dit: « Il fait bien mauvais aujourd'hui, plusieurs manqueront peut-être à l'appel; les pauvres en souffriront, il faut y aller. » Observez que ceux qui parlaient, qui agissaient ainsi, étaient des ouvriers qui, plus que tous autres, auraient pu naturellement sentir le besoin de profiter du repos du dimanche. Mais le travail fait avec amour est un délassement; et quel délassement plus doux pour un chrétien que les soins prodigués aux pauvres, qui sont les membres de J.-C. ?

Ces colonnes, composées d'un nombre de membres proportionné à l'importance de l'œuvre, sont comme une famille de frères. Tous se plaisent à se retrouver réunis dans le lieu de leur section, et là se forment des amitiés dont la charité est le lien.

§ II.

Résultats relatifs aux 14 Colonnes, 2^e catégorie.

Nous avons observé que les vieillards aiment à se rendre à l'instruction et qu'ils l'écoutent avec une religieuse attention. Mais tous les résultats ne nous sont pas connus, il faudrait suivre séparément chaque vieillard ou adulte dans sa maison pour observer le change-

ment moral qui s'est opéré en lui. Cette étude est faite cependant, en partie, à l'égard de ceux qui sont visités à domicile, et les rapports que nous avons reçus de nos visiteurs, nous ont appris des choses admirables. Ces pauvres, vieillards ou adultes, dans leur tête à tête avec l'Hospitalier visiteur, se laissent aller à des aveux qui étonnent et qui montrent l'effet de la grâce. « Je ne me suis pas approché » des sacrements depuis 20, 30, 50, 60 ans, disent les uns; je n'ai » pas fait ma première communion, dit celui-ci; je ne sais pas même » si j'ai été baptisé, dit celui-là. Un grand nombre avouent sans » détour que leur union n'a pas été bénie par l'église; d'autres qu'ils » ne sont pas même unis civilement, et que leurs enfants ne sont pas » légitimes, etc. »

Quel cahos! Quel travail pour en faire sortir l'ordre! Cependant ce travail s'opère, le visiteur prie Dieu de bénir ses efforts et puis il exhorte, il presse et enfin il obtient le retour du pécheur.

Raconter en détail tous les faits de cette nature, ce serait, messieurs, réjouir votre charité, mais ce serait aussi dépasser, de beaucoup, les bornes d'un rapport; nous aimons mieux vous dire: « Venez et voyez. » Venez concourir avec nous à cette œuvre si intéressante; venez visiter, avec nous, ces pauvres vieillards. Les bons de pain que nous vous chargerons de leur distribuer, en vous ouvrant la porte de leur triste asile, vous ouvriront aussi celle de leur cœur. Vous verrez, par vous-mêmes, combien il est facile d'obtenir leur confiance et de les ramener aux devoirs du bon chrétien. Vous les rendrez heureux à peu de frais, et vous serez heureux, vous-mêmes, de leur bonheur; ceux de MM. les honoraires qui ont répondu à l'appel que nous leur avons fait l'année dernière, vous diront quelle satisfaction, quelle joie ils ont ressentie dans ce ministère apostolique. Combien messieurs les curés des paroisses leur savent gré lorsqu'ils leur ramènent quelques brebis égarées! Et d'ailleurs, ne savons-nous pas que celui qui procure le salut d'une âme réjouit le ciel et assure le salut de la sienne? Ce motif est plus que suffisant pour déterminer au moins à un essai.

Si les limites que nous avons dû nous imposer dans un rapport ne nous permettent pas de multiplier les détails, nous devons cependant vous dire sommairement, d'après des supputations approximatives, que, dans les colonnes de la ville, les $\frac{2}{3}$ des vieillards ou adultes ont, cette année, fait leur communion pascalle; dans celles des faubourgs, la moitié, au moins, a accompli ce devoir; sur l'autre moitié plusieurs ont commencé leur confession.

La colonne des Broteaux, fondée depuis 10 ans, avait été, de notre part, l'objet d'une sollicitude plus particulière, parce que, dans cette localité, nous avons aperçu plus de besoins spirituels qu'ailleurs. Là, des visites plus assidues ont été faites et ont donné pour résultat, depuis 5 à 6 ans, la bénédiction nuptiale impartie à environ 50 unions privées de cette grâce.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer un fait: un de ces hommes, qui venait à l'instruction du soir et dont le mariage a été béni depuis par l'église, habitait auparavant, à quelques lieues de Lyon, une paroisse dont il était le fléau par sa conduite et ses discours. C'était un voltairien de bas étage; il faisait la désolation du curé; enfin, il quitte cette paroisse au grand contentement des gens de bien, et, poussé par la misère ou, plutôt, conduit par la grâce, il se fixe aux Broteaux. Sa première visite ne fut pas pour l'église, comme vous pensez; mais le désir d'obtenir un *bon* de pain l'amène dans notre colonne. Il en suit les cours, il goûte les instructions; les écailles tombent de ses yeux.... il se convertit, fait légitimer son union, et, peu de temps après, va mourir en bon chrétien dans cette même paroisse qu'il avait scandalisée par son impiété. C'est du curé de cette paroisse que nous tenons ce fait, que nous aurions ignoré sans lui.

Que de faits semblables ou analogues échappent à notre connaissance! Qu'il serait facile de les multiplier avec le secours d'un plus grand nombre de visiteurs! Ce peu de mots suffira, nous l'espérons, pour engager MM. les honoraires à venir nous seconder autant qu'ils le pourront.

Il nous reste, en terminant, à vous parler de la dépense nécessitée